



Communiqué de presse

Jeudi 11 Janvier 2024

Appel aux candidatures pour l'édition d'un service de télévision à vocation locale dans la zone d'Épinal-Vittel: l'Autorité engage les discussions avec la société VOSGES TÉLÉVISION pour la fixation des obligations conventionnelles du service Vosges TV

Dans le cadre de l'appel aux candidatures pour l'édition, sur la télévision numérique terrestre (TNT), d'un service de télévision à vocation locale, à temps complet et en haute définition dans la zone d'Épinal-Vittel, l'Autorité a auditionné le 10 janvier 2024 les représentants de la société VOSGES TÉLÉVISION pour le projet « Vosges TV ».

L'Autorité a décidé de sélectionner ce candidat et va désormais engager des discussions avec lui sur les termes de sa future convention. Quand un accord aura été trouvé entre les deux parties, une autorisation sera délivrée à l'éditeur pour la diffusion du service sur la TNT.

À PROPOS DE L'ARCOM :

L'Arcom est une autorité publique indépendante garante de la liberté de communication. Elle a notamment pour mission de permettre l'accès des publics à une offre audiovisuelle pluraliste et respectueuse des droits et libertés, de défendre la création et de contribuer à la lutte contre les contenus illicites et problématiques sur internet.

X @Arcom_fr | in @Arcom | f @ArcomFR | Pour plus d'informations, rendez-vous sur [arcom.fr](https://www.arcom.fr)

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Marie Liutkus

M : marie.liutkus@arcom.fr

T : 01 40 58 37 15 | **P** : 06 73 10 38 80

RESPONSABLE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Sara Cheyrouze

M : sara.cheyrouze@arcom.fr

T : 01 40 58 36 17 | **P** : 06 60 85 97 17

ATTACHÉE DE PRESSE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Célia Wapoutou

M : celia.wapoutou@arcom.fr

T : 01 40 58 38 86 | **P** : 07 68 20 23 63